

Résumé

Introduction:

Cette stratégie éducative interculturelle (« SEI »/ la « Stratégie ») a pour but :

1. De veiller à ce que **tous les étudiants** bénéficient d'une éducation « *respectueuse de la diversité des valeurs, croyances, langues et traditions dans la société irlandaise et qui soit dispensée dans un esprit de partenariat* » (*Education Act (loi sur l'enseignement) de 1998*).
2. D'aider les personnes qui s'investissent dans l'enseignement à tous les niveaux à créer un environnement d'apprentissage où l'insertion et l'intégration au sein d'un environnement d'apprentissage interculturel devient la norme.

La SEI est née suite à la Conférence mondiale contre le racisme à Durban (2001), où le gouvernement avait pris l'engagement de développer et de mettre en œuvre un plan d'action national contre le racisme (« PANR ») (voir glossaire en Annexe 1). L'un des dix résultats du PANR pour le secteur de l'éducation fut le développement d'une stratégie interculturel d'éducation. Dès lors, le Ministre de l'éducation et des compétences et le Ministre d'État à l'égalité, l'intégration et aux droits de l'homme ont alors engagé un processus de consultation de grande envergure impliquant :

1. Une conférence initiale en octobre 2008, auquel les principaux intéressés étaient invités.
2. Sept réunions de consultation sectorielles¹ auxquelles ont assisté plus de 200 délégués.
3. La prise en compte de plus de 50 soumissions écrites reçues.
4. La prise en compte des découvertes de la recherche nationale et internationale, telles que celles l'ESRI² et de l'OCDE³.

La SEI est mise au point en reconnaissance des changements démographiques récents significatifs dans la société irlandaise, qui se transposent au système éducatif. La Stratégie s'appuie sur le travail existant dans ce domaine et a pour but d'être pertinente dans tous les secteurs de l'enseignement, conformément à l'objectif de haut niveau du Département de l'Éducation et des Compétences (le « DEC ») de

« soutenir et améliorer la qualité, la pertinence et l'inclusivité de l'éducation pour chaque élève dans nos établissements ».

Contexte démographique :

¹ Préscolaire, primaire, post-primaire, enseignement supérieur, postscolaire, secteur des jeunes, et le secteur communautaire / les ONG.

² « Adapting to Diversity : Irish Schools and Newcomer Students » (2009)

³ OECD Thematic Review on Migrant Education- Country Report for Ireland" (2009) et "OECD Reviews of Migrant Education - Closing the Gap for Immigrant Students : Policies, Practice and Performance" (2010).

Le recensement national de 2006 a montré que sur les 4 172 013 personnes résidant habituellement dans le pays, 420 000 (10 %) ont été classées dans la catégorie des ressortissants non irlandais et étaient issues de 188 pays différents. Comparé au recensement de 2002, ce chiffre représente une augmentation de 87 %⁴.

Les circonstances démographiques et économiques en Irlande ont changé depuis 2006. L'Irlande est aujourd'hui perçue comme une destination moins attrayante pour les nouveaux migrants, ceci en raison principalement de la crise économique. Le prochain recensement, qui aura lieu en 2011, fournira des données sur le profil de notre population en évolution. En attendant, il est évident que :

- Certains immigrants quittent l'Irlande.
- Le nombre d'immigrants arrivant en Irlande a également baissé.
- Il existe toujours un flux important de nouveaux migrants qui entrent dans le pays.
- Le profil récent des migrants change, avec une proportion croissante dans la tranche d'âge 0 à 15 ans.

Bien que la tendance future de l'immigration puisse également être à la baisse, le fait demeure qu'une proportion significative de la population actuelle et future est et sera issue de l'immigration. Il faut donc s'attendre à ce que les immigrants restent une caractéristique définitive de la société irlandaise et de l'éducation du futur. Par exemple, les chiffres du DEC montrent qu'au cours des dernières années, le nombre de migrants a régulièrement augmenté dans l'enseignement post-primaire. Il faut tenir compte des besoins des immigrants de seconde génération tout au long de la mise en œuvre de cette stratégie.

Législation, politique, accords :

Les éléments de preuves au niveau national comme international tendent en grande partie à soutenir l'adoption d'une approche interculturelle en tant que partie intégrante de l'enseignement formel et informel en Irlande. La plupart de ces éléments de preuves sont liés aux principes d'égalité, de non-discrimination, de compréhension et de respect de la diversité.

Au fil du temps, les choses ont nettement évolué afin de veiller à ce que les systèmes éducatifs soient intégrateurs, qu'ils respectent la diversité et soutiennent un environnement d'apprentissage où tous les étudiants sont encouragés et aidés à exploiter leur potentiel. Le développement du contexte politique et législatif irlandais à cet égard a été influencé par l'évolution du contexte international.

Composants et objectifs clefs :

Récemment, les recherches menées dans ce domaine se sont concentrées sur la participation des immigrants dans l'éducation, principalement aux niveaux primaire et post-primaire⁵. Cette recherche spécifique, prise avec l'intégralité du développement de la SEI, fournit des données utiles et étayées aux décideurs politiques, aux

⁴ La question « De quelle nationalité êtes-vous ? » a été posée pour la première fois lors du recensement de 2002.

⁵ Par exemple, le rapport de l'ESRI, les rapports de l'OCDE, l'étude de rentabilité des dépenses du DEC sur l'anglais en tant que langue supplémentaire (2010, bientôt disponible) et l'évaluation de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage de l'anglais en tant que langue supplémentaire (2010, bientôt disponible) de l'inspection du DEC.

dirigeants institutionnels et éducateurs. Elle a permis de renseigner des décisions en rapport avec le développement de dix composants clefs de l'enseignement interculturel et les cinq objectifs de haut niveau de la Stratégie.

Ces composants et objectifs sont complémentaires et interdépendants. Ils sont conçus pour :

- Englober tous les acteurs de l'éducation (aussi bien le corps enseignant que les étudiants) des communautés issues de l'immigration comme des communautés d'accueil, en se basant sur les principes d'intégration de l'UE, qui stipulent que l'intégration est un processus dynamique bidirectionnel⁶. S'appliquer de manière adéquate à tous les niveaux de l'éducation.
- Veiller à ce que chacun ait un rôle à jouer dans la création d'un environnement éducatif intégrateur, intégré et interculturel.

Ensemble, ils proposent un cadre aux étudiants, parents, éducateurs, communautés et décideurs politiques lorsqu'il est question de garantir un environnement d'apprentissage interculturel. Voir Figure A pour ce cadre.

Figure A Cadre pour un enseignement interculturel		
	Composante clef	But
1.	Direction	Permettre l'adoption d'une approche globale de l'institution pour créer un environnement d'apprentissage interculturel.
2.	Intégration de l'offre éducative	
3.	Droits et responsabilités	
4.	Aspirations et attentes élevées	
5.	Améliorer la qualité de l'enseignement	Construire la capacité des responsables éducatifs à développer un environnement d'apprentissage interculturel.
6.	Connaissance de la/des langue(s) d'instruction	Aider les étudiants à avoir un bon niveau dans la langue d'instruction.
7.	Partenariat et engagement	Encourager et promouvoir un partenariat actif, l'engagement et une communication efficace entre les prestataires de services éducatifs, les étudiants, parents et communautés.
8.	Communication efficace	
9.	Recueil et recherche des données	Promouvoir et évaluer le recueil des données et la surveillance afin que la politique et les prises de décisions soient basées sur des preuves.
10.	Actions, surveillance et évaluation	

Surveillance :

La surveillance de la mise en œuvre de la SEI s'appuie sur deux structures existantes :

1. Le comité directeur des migrants du Département de l'éducation et des compétences. Le DEC dirigera un groupe composé de partenaires éducatifs, de sections départementales pertinentes et agences nationales associées.

⁶ Une telle approche améliorera l'image de l'Irlande aux yeux des étudiants internationaux qui envisagent d'aller étudier à l'étranger.

2. Le comité interdépartemental sur l'intégration du bureau du Ministère d'état à l'égalité, à l'intégration et aux droits de l'homme.

Il a également été proposé qu'un forum des parties intéressées soit convoqué annuellement.

Implications des ressources :

Dans le contexte du climat économique actuel, la Stratégie devra être mise en œuvre au sein des ressources disponibles, qui sont considérables. Elles comprennent par exemple :

- Près de 100 millions d'euros pour l'anglais comme langue supplémentaire dans les secteurs primaire et post-primaire, en plus des ressources éducatives supplémentaires dans ces secteurs.
- Près de 10 millions d'euros pour les cours d'anglais aux migrants adultes.
- AIM pour « Accessing Intercultural Materials », (« accès aux supports interculturels ») est un site d'information sur le thème des immigrants, à usage des étudiants et parents de toutes nationalités, éducateurs et chercheurs à tous les niveaux et décideurs politiques. Il s'agit d'un site de données complet mis à jour régulièrement, disponible sur les sites web du DEC et du Bureau du Ministre d'État à l'égalité, l'intégration et aux droits de l'homme⁷.

Résumé :

La SEI a une mission de réflexion, de planification et d'action, et cherche à aborder les choses différemment, consciente de la diversité et de la nécessité de créer des environnements d'apprentissage interculturels. Il n'est pas question de changement radical et cette stratégie ne fait pas appel à une grande quantité de ressources. Elle nécessite le respect de la différence, et un changement d'attitude concerté et évolutif.

⁷ www.education.ie et www.integration.ie